

Le Thoirzan info

Automne 2011

Bulletin d'informations de la commune de Thoiry

S
O
M
M
A
I
R
E

P 3	Le mot du Maire
P 4	Travaux dans la commune
P 5	Chambéry Métropole
P 6-7	Informations diverses
P 8	Budget 2011
P 9-11	Vus dans la presse
P 12-13	Jeux
P 14	Thoiry autrefois
P 15	L'patoé de thoéry
P 16	Etat civil
P 17	Hommage à Aimé Blanc
P18	Le bilan météo 2009
P19	A votre service

Bulletin d'informations municipales de Thoiry**Automne 2011****Comité de rédaction** : Dominique Duhem, Jérôme Esquevin, Philippe Marin, Cyril Pachoud, Madeleine Rossi, Thierry Tournier,.**Impression** : Edilac, Savoie Technolac, B.P. 250, 737374 Le Bourget du Lac

Imprimé sur papier recyclé



Mes chers concitoyens,

Déjà la fin de l'année !

2011 se termine dans un climat financier international tendu et avec de multiples incertitudes. Dans ce contexte difficile, notre commune doit continuer d'avancer et d'investir pour l'avenir, tout en veillant à une gestion rigoureuse. En ce qui concerne les finances communales, le Conseil municipal, conscient des difficultés des ménages, a décidé de ne pas relever les taux d'imposition locale (taxes foncières et d'habitation) qui restent inchangés depuis 2007. La seconde préoccupation est la maîtrise de l'endettement. A ce sujet, la commune n'a en cours qu'un seul prêt, souscrit pour compléter le financement de la réhabilitation de l'ancienne école. Ce prêt est à taux fixe, il n'est pas "toxique" et les remboursements sont, en grande partie, compensés par les rentrées générées par la location des gîtes et de la salle des fêtes. Les échéances se passent en douceur et cela nous laisse une réelle capacité d'autofinancement. N'oublions pas non plus que cet endettement nous permet de bénéficier d'une salle polyvalente fonctionnelle et accueillante, d'un restaurant scolaire et d'offrir des hébergements touristiques ou de "dépannage".

**continuer d'investir
dans un contexte
économique difficile**

La priorité actuelle du Conseil est l'amélioration de la sécurité sur les Rd 21 et 206. Obliger les usagers à réduire leur vitesse est une nécessité ! Une première tranche de travaux va débiter au plus vite et à terme c'est toute la traversée du village qui sera prise en compte. Mais il est impossible de couvrir la commune de chicanes, alternats, plateaux relevés et autres ralentisseurs. Par ailleurs tous ces aménagements ne mettent pas entièrement à l'abri de comportements dangereux. La meilleure sécurité est le civisme de tous.

A côté de ce projet prioritaire, vous découvrirez dans les pages suivantes de ce bulletin, d'autres réalisations en cours ou terminées : salle des associations, aménagement du cimetière ainsi que les travaux d'entretien avec toujours le souci de maintenir nos routes et chemins dans le meilleur état possible, ce qui a un coût important.

Et comme parfois il faut choisir la voie des économies, le conseil municipal a décidé de pas faire réinstaller, pour les fêtes de fin d'année, des guirlandes devenues obsolètes et coûteuses. En attendant des illuminations mieux appropriées aux temps actuels, c'est donc pour 2011 une double économie : d'argent et d'énergie !

Enfin, pour continuer d'échanger sur ces divers sujets, le conseil municipal est heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux

le samedi 7 janvier 2012 à 18 heures à la salle des fêtes

En attendant, bonne lecture et bonnes Fêtes de fin d'année à tous .

Jérôme ESQUEVIN



Portail du cimetière

Dépose complète du portail et des deux piliers suivie de leur reconstruction (maçonnerie et serrurerie)

Réalisation : juin 2011

Coût total des travaux : 4560 €

Subvention : 2417 € du Conseil Général au titre du FDEC.

Salle des associations (ancienne « salle des jeunes »)

Remplacement total des huisseries, pose d'un carrelage, réfection complète de l'installation électrique, de la plomberie et des façades (avec une isolation extérieure).

Réalisation : à partir d'octobre 2011

Coût total des travaux : 31650 €

Subventions : 16775 € du Conseil général et 7437€ de Chambéry Métropole



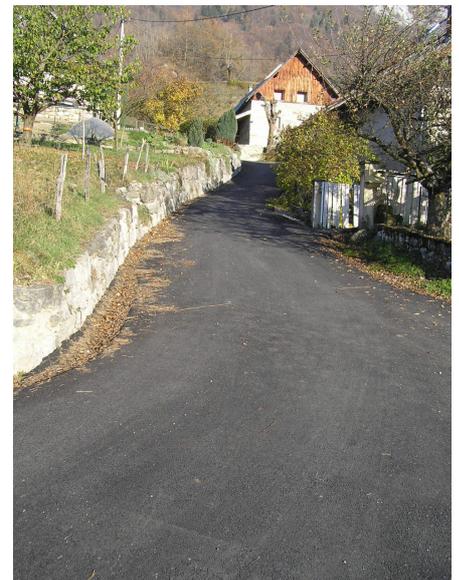
Entretien des voiries communales

Emploi partiel à chaud

Réalisation juillet 2011

Coût : 14842 € TTC

Financement : 100 % commune



Réfection de la chaussée de la Voie Communale N° 4

Béton bitumineux sur une longueur de mètres et sur toute la largeur de la chaussée à la suite des travaux de Chambéry métropole.

Réalisation : septembre 2011

Coût : 11832 € HT (sans la part de Chambéry métropole)

Financement : Chambéry métropole : une bande 1,50 m de large et le reste à la charge de la commune.

Restructuration du réseau d'eau potable au Col des Prés

Chambre de répartition (photo ci-contre) :

Montant des travaux : 37 833,50€ HT

Cette chambre va regrouper l'eau des sources des Ravenets et Marles et la répartir entre les deux nouveaux réservoirs (Puygros et Thoiry).



Canalisation entre le captage de Ravenets et la chambre de répartition (photo ci-contre):

565 mètres linéaires en fonte ductible de 125 mm

Montant des travaux : 63 274 € HT

Canalisation entre la chambre de répartition et la R.D. 206 :

545 mètres linéaires

Montant des travaux : 50138,50 € HT

Assainissement et réfection eau potable aux Chavonnettes :

Montant des travaux :

168 733, 08 € HT en eau potable

199 994, 22 € HT en assainissement



Travaux futurs :

En 2012 va être construit le nouveau réservoir des Chavonnettes qui alimentera, dans les années à venir, l'ensemble de la commune. Cette restructuration complète du réseau d'eau s'effectuera en plusieurs tranches et l'achèvement est programmé en 2015 avec l'assainissement du village de Thorméroz.

Rappels :

Ces travaux sont financés par Chambéry Métropole qui a les compétences eau et assainissement. Certains bénéficient de subventions notamment du Conseil général et de l'Agence de l'eau.

Aux urnes citoyens !

Calendrier électoral de 2012

22 avril : premier tour de l'élection présidentielle

06 mai : second tour de l'élection présidentielle

10 juin : premier tour des élections législatives

17 juin : second tour des élections législatives

Les inscriptions sur les listes électorales pour l'année 2012 seront closes au 31 décembre 2011.

Une nouvelle circonscription législative (la 4^{ème}) a été créée en Savoie dans laquelle se trouvent une partie de Chambéry et son agglomération, le massif des Bauges, une partie de la Combe de Savoie et, en ce qui nous concerne, le canton de Saint-Alban-Leysses et Thoiry. C'est donc quatre députés que le département de la Savoie va envoyer à l'Assemblée nationale au printemps prochain.



transfert de quelques sépultures et les familles concernées seront averties. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

Aménagements de sécurité devant l'école



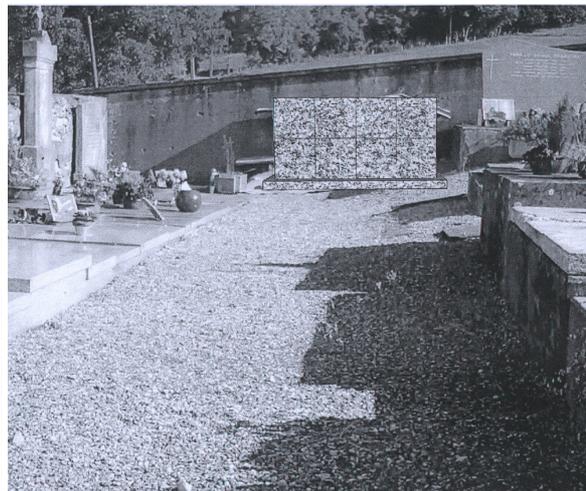
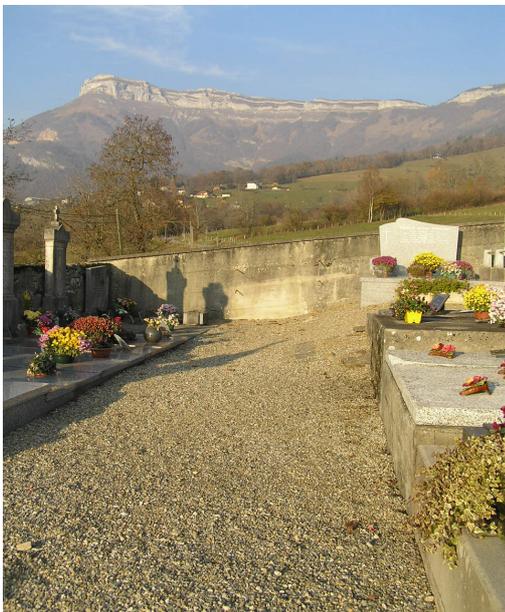
Pour sécuriser les abords de l'école les travaux suivants sont prévus :

- Pose de barrières amovibles, compatible avec le déneigement, devant la porte de l'établissement qui empêcheront la sortie directe des élèves sur la chaussée et entre les véhicules.
- Matérialisation par des peintures au sol (entre autres une bande continue) d'un chemin piétonnier jusqu'au parking de mairie.
- Réfection de toute la signalisation horizontale et renforcement des panneaux verticaux.
- Aménagement de quelques places de stationnement sur la chaussée pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Ce projet a fait l'objet d'une réunion publique le 6 septembre (voir aussi l'article paru dans la presse en page 11) et les plans sont consultables en mairie.

Aménagements nouveaux au cimetière

Pour répondre à l'évolution des pratiques funéraires et à de nouveaux besoins, des travaux sont programmés en 2012 dans le cimetière communal. Ils consisteront dans la construction de 6 nouveaux caveaux, d'un colombarium et d'un jardin du souvenir. Le projet est en cours de finalisation mais ces aménagements devraient être réalisés pour l'essentiel dans la partie droite du cimetière (en montant), juste en dessous de la dernière série de caveaux construite. Ils impliqueront aussi le



Projection de la construction d'un colombarium de 8 cases en granit contre le mur du cimetière, au fond de l'allée à gauche en entrant.

Aménagements de sécurité sur la RD 206

Une réunion publique s'est tenue au mois d'octobre pour examiner les aménagements possibles sur la départementale 206, dans la traversée du village. Après une période d'observation des comportements des automobilistes et un comptage réalisé par les services du Conseil général, il en résulte que la vitesse de nombre d'usagers est excessive entre le hameau des Chavonnettes et le chef-lieu, et ceci malgré la présence d'une chicane sur cette traversée. Pour remédier à cela des aménagements sont donc proposés.

Tout d'abord au niveau de l'abri bus du Chef-lieu



et pour améliorer la sécurité de la descente des bus, il est envisagé de créer un plateau rehaussant la chaussée, de réaliser des trottoirs de chaque côté de la route et de réaménager l'intersection entre les R.D. 206 et 21. Dans cette logique, le sens unique au milieu du chef-lieu, déjà pratiqué par de nombreux habitants de Thoiry deviendrait obligatoire : impossible de déboucher sur la 206 au niveau de l'abri bus et pour ceux venant de Thorméroz ou la Fougère, obligation de descendre vers le monument aux morts pour reprendre la direction de Chambéry ou d'Aillon le Jeune.

Ensuite chacun souhaite que les piétons, notamment les écoliers puissent faire les trajets à pied le plus sûrement et le plus agréablement possible ; dans ce but, il est indispensable d'aménager un chemin piétonnier bien délimité et

protégé par des poteaux en bois entre le chef-lieu et le « château », aux Chavonnettes.

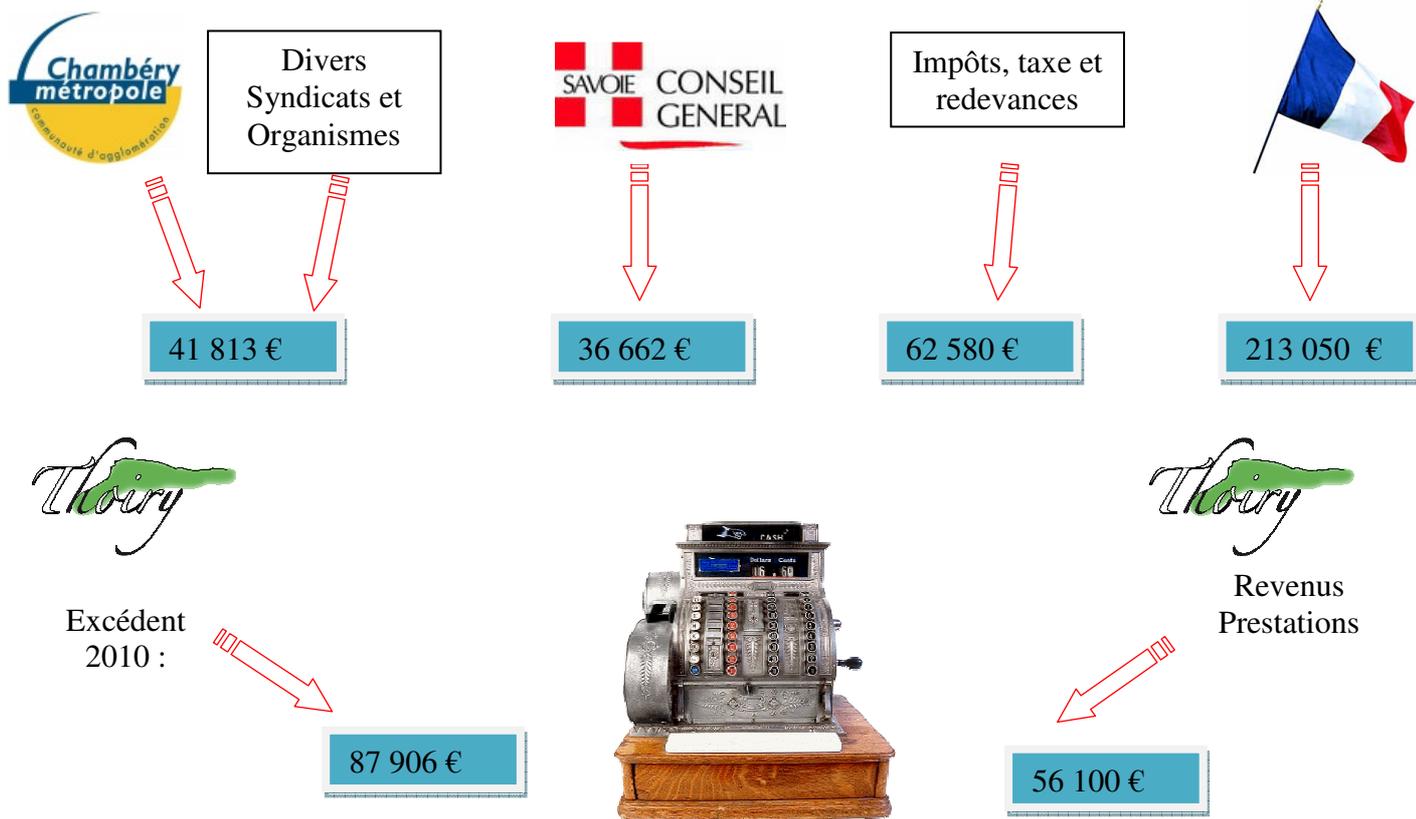
Enfin toujours dans le souci de ralentir la vitesse, la chicane sera rectifiée pour être plus « dure » et coercitive et un rétrécissement de chaussée entraînant un alternat est proposé au niveau du garage communal.

Depuis cette rencontre le conseil municipal et le maître d'œuvre ont affiné le projet, en relation avec le Conseil général et il devrait l'arrêter dans les premières semaines de l'année prochaine pour envisager la réalisation de ces aménagements fin 2012, début 2013.

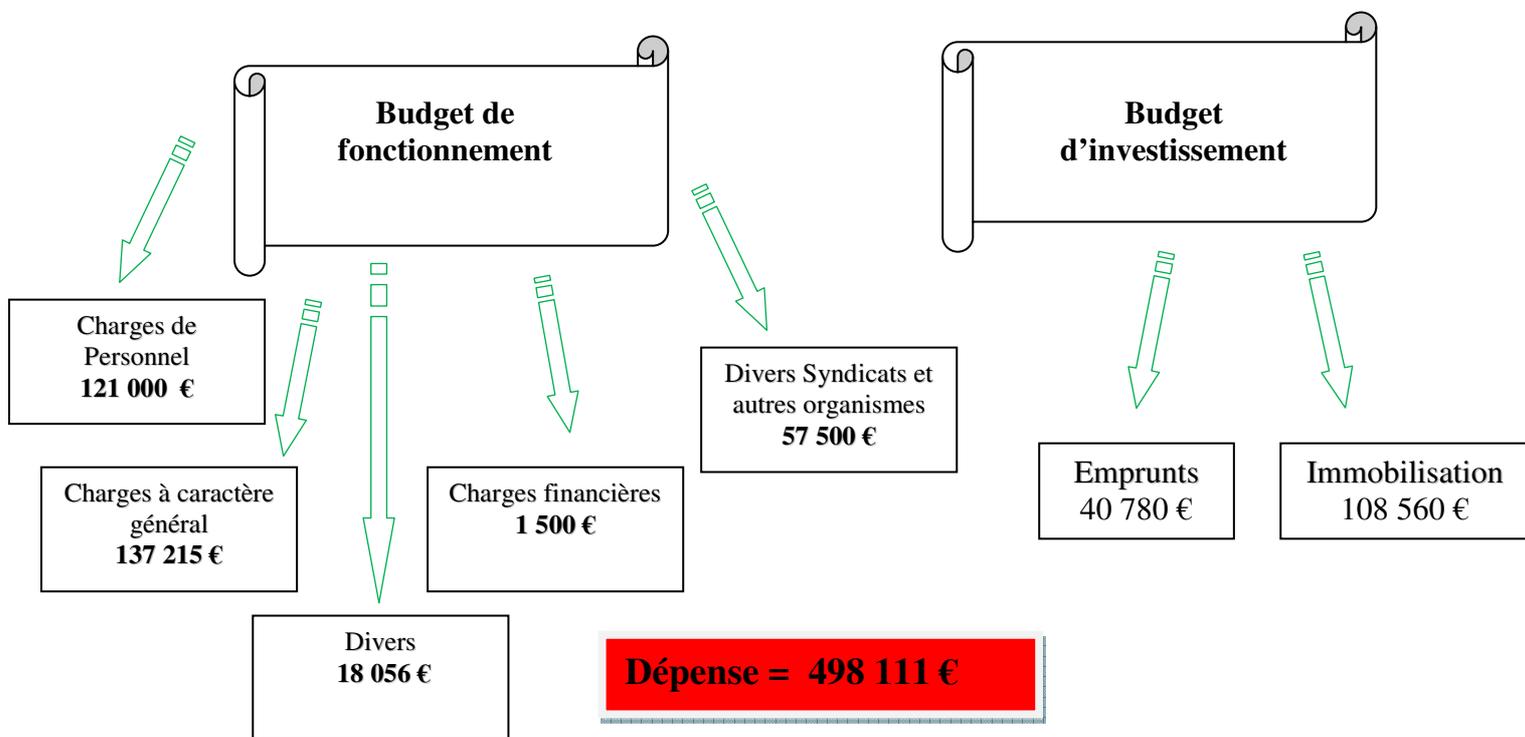
Une partie du projet (intersection R.D. 21 et 206) présenté le 11 octobre 2011

Illuminations de Noël et économies d'énergie

Depuis déjà de nombreuses années les illuminations de Noël de notre commune sont assurées par des guirlandes électriques réparties dans les différents hameaux. Ce matériel est devenu complètement dépassé et demande un entretien coûteux (remplacement de centaines d'ampoules). De plus il génère une consommation d'énergie non négligeable. Donc, dans un souci à la fois d'économie financière et d'énergie, le Conseil a décidé de renoncer à ces guirlandes réparties un peu partout sur l'ensemble des lieux habités et seule la mairie sera décorée pour les fêtes de fin d'année.



Recette = 498 111 €



Les taux d'impositions restent inchangés et s'établissent ainsi

Taux d'imposition 2011	
Taxe d'habitation	13,22%
Foncier bâti	21,16%
Foncier non bâti	91,87%

Succès du loto des enfants

Pour une fois, les adultes n'étaient pas concernés par les jeux de hasards ! L'après-midi de samedi a rassemblé tous les enfants de la commune pour un grand loto organisé par l'association de parent d'élèves. Succès de l'opération, malgré les derniers rayons du soleil automnal qui invitaient aussi à la balade.

Comme toujours, il y a eu les chanceux qui sont repartis avec plusieurs lots, tandis que tous les autres gardaient le sourire ! Les parties se sont succédées de 15 à 18h, entrecoupées de séances dégustation de gâteaux et bonbon. Il faut signaler le sérieux des jeunes joueurs et leur fair-play.



La « Vogue » comme autrefois

Cette année, la vogue n'a pas failli à la tradition : elle était bien enneigée ! Pourtant l'association des parents d'élèves avait préparé un repas typique dans ses cuisines intérieures et extérieures ; le bœuf bourguignon était digne des plus grands chefs pour le plaisir des nombreux convives décidés à passer une bonne soirée. Bien sûrs quelques places sont restées vides sans doute à cause de l'état des routes ce jour-là, mais beaucoup de participants étaient venus en voisins, comme autrefois.... Après une bonne et copieuse restauration, tous se sont lancés sur la piste de danse animés par l'« Homme-orchestre » et ses musiques variées, ses danses de jadis et ses danses modernes rassemblant des gens de tous âges, y compris les jeunes venus très nombreux ; Pas de fausses notes dans cette belle soirée ! Et les élèves pourront bénéficier d'une bonne subvention pour leur classe de mer du mois de juin



Les vœux de la municipalité

Après la période de fêtes, il est de tradition que le Maire et ses conseillers présentent leurs vœux de façon festive à leurs concitoyens : cette année a donc bien commencé avec un échange de souhaits et de paroles amicales. C'était l'heure des informations sur la santé de l'un et l'autre, sur les projets, sur l'arrivée de nouveaux « Thoirzans », sur les joies et les peines de la communauté...

Au milieu d'une nombreuse assemblée, Monsieur le Maire, Jérôme Esquevin, présenta ses vœux les plus sincères à tous et fit un résumé des actions de la commune au cours de l'année passée : modernisation et améliorations du bâtiment scolaire avec la construction de nouveaux sanitaires et la réfection des peintures d'une classe ; participation de la municipalité pour munir l'école d'un outil informatique à la pointe du progrès dans le cadre de l'opération « Ecole numérique rurale », bénéficiant pour cela, d'une très importante subvention du Conseil Général.

Dans tout conseil municipal, il faut parler d'argent, et celui-ci fut évoqué : pas de grosses dettes impossible à éponger, seulement les prêts à rembourser surtout pour l'édification du bâtiment précédemment appelé « l'ancienne école ». L'entretien et la réfection du petit patrimoine sont toujours à l'ordre du jour : le four du chef-lieu sera le dernier à être réparé en 2011. La deuxième tranche du tout à l'égout (les Mollards-Le Château) s'est bien passée, même si les riverains ont trouvé le temps des travaux trop long. Tous espèrent que la troisième tranche se passera aussi bien en 2011 !

Le Maire salua ensuite Gérard, l'ancien employé communal qui, pendant sa retraite, pourra suivre d'un œil averti le travail de son successeur, Julien. La jeunesse et la compétence de celui-ci lui ont permis de se sortir excellemment de sa première semaine de travail où la neige tombait sans arrêt (60 cm au moins à la Fougère).

Puis Monsieur Esquevin félicita tous ceux qui avaient obtenu des succès scolaires ou sportifs au cours de l'année écoulée, et il remercia tous ceux qui consacraient du temps dans les diverses associations, pour animer la commune, aider les personnes en difficultés ou visiter les malades.

Après le petit mot d'encouragement de Monsieur Burdin, maire de Bassens et conseiller général, la soirée se termina par le verre de l'amitié et le tirage des Rois.



Belle et longue retraite, Gérard !

Il n'allait pas partir comme ça, sur la pointe des pieds, notre employé communal ! Le Maire de Thoiry et son conseil municipal lui avaient donc préparé une cérémonie d'adieu en bonne et due forme et ils avaient convié toute la population pour une cérémonie amicale. Gérard, tous les habitants le connaissent : les Anciens de Thoiry bien sûr, mais également les nouveaux installés. Car il était partout, on pouvait le rencontrer avec son tracteur, occupé à essarter un chemin communal à la Fougère et le lendemain en train de remettre en ordre une conduite d'eau ! Impossible de ne pas connaître « l'homme au chasse-neige » et ses horaires matinaux permettant à tous de partir au boulot et d'arriver à Chambéry avant même que la neige citadine soit entamée et que les bus aient décollé ! C'est lui aussi qui s'occupait des compteurs d'eau, de l'entretien des chemins et du chauffage des locaux publics, on faisait appel à lui pour une porte ou une fenêtre qui ne fermait plus à l'école ou à la bibliothèque.....

Monsieur le Maire, dans son allocution, a rappelé les étapes de la carrière de Gérard Provent : quelques années au lycée Vaugelas comme homme d'entretien très polyvalent, puis il intègre l'entreprise Clerc et Cardone comme chaudronnier ensuite il rejoint l'entreprise Camiva de St Alban/Leyse et enfin, il réintègre le bercail, à Thoiry, pour les 25 dernières années professionnelles : il se consacrera à sa commune pour que chacun soit heureux dans un environnement agréable. Et maintenant il va pouvoir savourer une retraite bien méritée.

Après des chansons inspirées du caractère du jeune retraité, le verre de l'amitié, offert par la municipalité, permet à chacun de congratuler Gérard, dans une ambiance joyeuse.



M. Carnaval refuse les transports polluants !

A Thoiry, les parents d'élèves ont l'habitude d'organiser la promenade du Bonhomme Carnaval suivi de tous les enfants déguisés. Pour la première fois, le héros de la fête avait fixé le point de départ du cortège au hameau de la Fougère. Le trône de sa Majesté était monté sur roulettes

et poussé, ou retenu (selon la configuration du terrain) par les fées, les pirates, Batman, Spiderman, des ours, des danseuses espagnoles et des princesses ! pour une balade de presque 5 km, sous un soleil printanier. L'arrivée au chef-lieu était le signal du goûter pour la trentaine d'enfants costumés. Gâteaux, boissons et bonbons étaient un précieux réconfort, tandis que tombaient les premières gouttes de pluie !

Et le soir, c'était l'heure des diots, frites et crêpes à la salle des fêtes alors qu'il pleuvait à verse. Mais, soudain, juste à l'heure de brûler M. Carnaval, le temps s'éclaircit et la pluie cessa. Les vêtements de notre Héros, entièrement décorés de dessins des élèves, brûlèrent les premiers, avant que se détachent la tête et les membres, que le squelette s'effondre et qu'il ne reste qu'un tas de braises que les pompiers rendirent inoffensives.

Merci M. Carnaval, mort un soir pour faire renaître l'hiver avec quelque centimètre de neige, attendue par les enfants.



Décorations du 8 mai

En ce jour anniversaire de la fin du dernier conflit mondial, trois anciens ont reçu la médaille militaire au titre de leur participation aux combats de la guerre d'Algérie : il s'agit de Messieurs Maurice Pachoud, Joseph Trosset et Joseph Voiron ; ils ont été décorés par M.Caillet, Président des anciens combattants du plateau de la Leyse.



La kermesse passe entre les gouttes

On a craint la pluie... mais à 14 heures, le soleil brillait sur les stands et sur le terrain de boules : les jeux étaient installés et les enfants se pressaient, avec leurs tickets pour jouer ou déguster glaces et crêpes. Il y a eu un peu moins d'inscrits au concours de boules, en raison du terrain gorgé d'eau et par précaution, la plupart des jeux étaient à l'intérieur de la salle des fêtes pendant que la cuisse de bœuf rôtissait devant l'entrée, sous un auvent amovible ! A partir de 18 h, changement de décor : les enfants chargés de lots abandonnaient les jeux pour laisser la place aux tables et aux bancs pour le repas du soir ; viande cuite à point par le parent d'élève habituel, saucisses, frites et « matafans » sucrés Encore une belle entrée dans l'été malgré la pluie dont on se serait bien passé.

Bravo aux organisateurs et merci pour ces animations.



Le centre aéré de Thoiry affiche complet

Aujourd'hui 11 Juillet le centre de loisirs du plateau de la Leysse a ouvert ses portes à la salle des fêtes de Thoiry, 20 enfants des communes de Puygros, Curienne et Thoiry dont 13 enfants des Thoiry.

Au programme cet après-midi chasse à l'homme.

Demain, 12 Juillet, journée accrobranche à la Féclaz.

Mercredi 13 Juillet, l'après-midi boum au centre de loisirs de Bassens.

Le centre de loisirs est encadré par Céline la directrice, Sandrine l'animatrice et Sullivan l'animateur.

Le centre de loisirs à rencontrer un vif succès à Thoiry.



Vive la rentrée !

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions avec 18 élèves dans la classe « des Grands » (CE2, CM1, CM2) ; Marie Vadant assurera l'enseignement la plus grande partie de l'année scolaire, avant le retour de la titulaire en congé maternité. La classe « des Petits » ne compte, cette année, que 11 enfants qui travailleront, comme l'an dernier, 2 jours avec Mylène Marchanoff, la directrice, et 2 jours avec Nathalie Caron, toutes deux ayant obtenu un travail à mi-temps en raison de leurs enfants en bas âge.

L'année scolaire 2010-2011 s'était terminée par une magnifique classe de mer au bord de la Méditerranée. Aucun nouveau projet de cette envergure pour l'année qui commence, mais beaucoup d'autres sont au programme.

Une année de fonctionnement du TBI (tableau blanc interactif) s'est avéré très productif : les enseignants se demandent comment la classe pouvait fonctionner avant cet outil génial ! et les élèves ne se font pas prier pour aller au tableau.



A propos de sécurité routière aux abords de l'école

Depuis longtemps la sécurité des enfants lors de leur entrée et de leur sortie de l'école est une préoccupation pour la municipalité. Le Maire de la commune a donc réuni la semaine dernière à la salle des Fêtes, toutes les personnes se sentant concernées par cette question : parents d'élèves, riverains, conseillers ainsi que M.Hamoniez et Mme Métais chargés des routes au Conseil Général.

La projection de diapositives et de mini-vidéos, a montré qu'il manque peu de choses pour que la sécurité aux abords de l'école de Thoiry soit effective : peintures au sol rafraîchies, chemin piétonnier matérialisé sur un côté de la chaussée, quelques places-minutes matérialisées en face de l'école ayant pour effet de rétrécir la chaussée et de ralentir la circulation aux heures de sortie des élèves. L'entrée de l'école sera protégée par un large emplacement délimité par des barrières de sécurité.

Il est à remarquer que la vitesse moyenne actuelle des véhicules à cet endroit se situe en dessous des 50 km/heure : un bon point pour les usagers de la route.

Merci aux initiateurs de cette réunion qui devrait porter ses fruits rapidement

Paysage d'automne : le Margériaz vu du Fornet
Photo originale



La photo ci-dessous a subi 7 retouches : A vous de les trouver !



A vous de trouver dans la grille ci-dessous certaines familles Thoirzanes

N	M	R	E	I	N	L	U	A	S	E	L	H	S	W	E	L	E	C	H	A	T	U	V	A
I	Q	Z	K	N	O	R	E	H	T	B	F	E	R	N	A	N	D	E	S	R	E	Z	R	C
R	U	H	I	X	H	D	U	B	O	R	G	E	L	G	X	S	C	R	L	R	S	K	A	A
A	H	H	G	Ç	B	Y	N	E	C	N	I	L	R	E	U	G	J	E	B	O	Q	T	X	L
M	R	G	U	B	B	I	N	I	A	B	E	Q	W	O	H	S	J	I	R	S	U	E	I	L
H	L	E	G	A	Y	H	J	L	V	H	I	E	Z	A	Y	Q	Q	N	U	S	E	N	L	E
B	P	R	U	I	Y	D	U	H	E	M	L	Y	M	V	O	Y	L	R	N	I	V	U	E	T
R	A	O	N	I	C	O	L	A	S	S	A	M	T	N	E	D	R	U	O	C	I	R	F	T
I	C	G	U	J	C	D	E	Q	C	O	V	H	X	B	D	R	Y	O	B	J	N	B	H	R
E	T	A	I	E	D	W	D	H	T	Z	A	O	T	R	A	A	O	T	F	D	S	I	C	P
S	F	T	C	M	S	U	Z	Q	Z	A	C	T	A	E	R	R	N	L	Y	R	E	D	A	K
T	Ç	N	I	N	O	S	T	J	K	N	C	L	O	I	T	J	D	Y	L	R	Z	T	R	S
E	T	D	I	H	A	Y	E	T	Q	N	L	I	O	R	G	E	A	O	Y	E	Q	E	B	Z
S	M	R	C	C	K	B	R	L	P	O	Z	N	N	A	N	A	V	H	N	A	T	R	O	W
S	Z	A	J	I	O	X	A	D	M	R	U	F	D	O	T	N	O	I	L	E	W	I	N	A
O	P	L	O	V	Ç	U	O	L	N	B	S	E	R	M	M	D	Ç	B	L	E	V	V	N	R
R	Z	N	N	O	E	N	D	V	C	A	N	A	P	O	Q	E	W	O	E	A	Ç	T	E	M
T	O	Q	Ç	T	Z	L	T	A	I	P	P	R	X	I	M	M	M	F	T	C	S	E	V	I
M	V	C	Z	A	T	E	T	E	N	N	O	S	N	A	L	A	H	C	U	D	T	G	C	N
N	E	A	L	Z	S	N	V	I	J	V	C	A	S	O	N	N	G	F	O	L	P	R	F	J
N	S	L	D	S	M	R	R	L	E	R	E	S	T	E	S	G	G	E	U	L	M	U	E	O
R	A	S	A	Q	O	V	Y	N	L	Z	K	Y	X	W	K	E	U	A	T	Z	B	O	N	N
Z	T	T	R	X	N	O	T	A	Ç	N	O	X	Q	N	O	R	B	U	A	E	O	B	N	S
L	H	J	G	A	S	Y	P	I	G	O	A	F	J	J	B	M	E	T	J	T	E	V	A	G
A	A	K	J	B	D	I	O	X	Y	E	B	L	P	X	A	D	R	A	H	C	I	M	I	N
D	A	D	O	R	E	Y	N	D	I	L	L	P	Z	H	B	R	L	K	H	V	P	M	V	Y
I	H	R	A	R	W	I	C	Q	A	O	Q	C	C	L	Ç	R	E	I	V	U	O	B	G	V
V	N	G	R	N	M	I	E	S	C	P	T	R	E	B	U	A	T	E	N	I	G	G	W	O
E	L	E	R	U	A	M	T	Ç	I	A	A	S	U	S	T	H	T	E	S	S	U	O	R	B
V	D	A	C	Q	U	I	N	C	W	L	A	P	K	W	Y	N	O	C	N	A	R	F	N	N

(?) ARCHAMBAULT

(?) ARMINJON

(?) AUBERT

(?) AUBRON

(?) AYET

(?) BARDON

(?) BOURGET

(?) BOUVIER

(?) BOVYN

(?) BRIEST

(?) BRONNAZ

(?) BRUN

(?) BRUNET

(?) CALLET

(?) CARBONNE

(?) CASON

(?) CAVALIE

(?) CHALANSONNET

(?) COLL

(?) COULANGES

(?) COURDENT

(?) DACQUIN

(?) DONZALLAZ

(?) DUBORGEL

(?) DUHEM

(?) ESQUEVIN

(?) FELIX

(?) FERNANDES

(?) FRANCONY

(?) FROMAGET

(?) GADEN

(?) GAVET

(?) GINET

(?) GUBBINI

(?) GUERLINCÉ

(?) HAMM

(?) JANVRIN

(?) JEANDEMANGE

(?) LABANCA

(?) LAPIERRE

(?) LAPOLEON

(?) LECHAT

(?) LEGAY

(?) LERESTE

(?) LESAULNIER

(?) MARIN

(?) MAUREL

(?) MICHARD

(?) MOLLARD

(?) MONICAT

(?) NICOLAS

(?) NICOUD

(?) NOIRAY

(?) OSBORNE

(?) PACHOUD

(?) PONCET

(?) POUESSEL

(?) PROVENT

(?) ROSSI

(?) ROUSSET

(?) SALIVET

(?) SEVOZ

(?) TASSET

(?) THERON

(?) THIERY

(?) TOURNIER

(?) TROSSET

(?) VEROLLET

(?) VIANNE

(?) VIDAL

(?) VIRET

(?) WELSCH

(?) ZATOVIC

Qui se souvient de l'école des Sœurs ?

Cette belle bâtisse, située au Cheflicieu près du four à pain fut construite bien avant 1900. C'était une école de filles tenues par des sœurs. Je crois que ce n'était pas une véritable école primaire mais plutôt un cours ménager où les filles apprenaient à coudre et à tenir une maison. Un enseignement religieux était aussi dispensé car on y priait et chantait des cantiques et les sœurs visitaient les malades. Bien sûr, les institutrices laïques n'étaient pas très contentes mais il y avait beaucoup d'enfants en ce temps-là, assez pour occuper tout le monde. C'était un édifice appartenant aux Catholiques et le curé en gardait la clef. Il y avait souvent des réunions pastorales, des retraites de communion ainsi que des distractions théâtrales et des parties de cache-cache le jeudi avec tous les enfants du village et parfois des scouts de passage.



Avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, ce bâtiment a accueilli des réfugiés cachés par le curé. Ensuite, en 1947, un ecclésiastique de Nice qui s'appelait l'Abbé Dallas amenait des enfants défavorisés en vacances l'été un mois les garçons un mois les filles. Cela mettait de l'animation dans le village. Ils arrivaient en car suivi de l'Abbé

en moto et en... soutane ! Six ou sept ans plus tard, en 1954, messieurs Marcon et Pierreton fondèrent une maison familiale : « L'Eclaircie ». Des familles de Chambéry, parents et enfants restaient quinze jours chacune. Il y avait un couple de cuisiniers et c'est les parents qui, à tour de rôles épluchaient les légumes, faisaient le ménage et allaient chercher le lait à la « maine » du fruitier. Une monitrice s'occupait des enfants. Mais à cette époque, le problème, au cheflicieu, c'était le manque d'eau, aggravé l'été par cette activité. Les habitants tous agriculteurs n'étaient pas contents. Ils étaient obligés de fermer l'eau au réservoir chaque soir et de l'ouvrir le matin. Mais tout le monde se dépêchait de faire une réserve et une heure plus tard, il n'y avait plus d'eau jusqu'au lendemain ! Pour la lessive, il n'y avait que le lavoir et pour rincer le linge il fallait se lever tôt, c'était toute une histoire ! Cette activité familiale dura une dizaine d'années et la maison fut fermée jusque dans les années 1970 où M. et Mme Cavalie l'achetèrent.

D'après le témoignage de Gisèle Francony

Proverbes de diè l'tè et de sézon.
 Proverbes d'autrefois et de saison.

- L'hivér è diè na biasse, quand il é pò diè la fatta de devant, il é diè c'la de darrié !
L'hiver est dans une besace, quand il n'est pas dans la poche de devant, il est dans celle de derrière !
- Tô ou tòr, y faut que l'hiver se fassé !
Tôt ou tard, il faut que l'hiver se fasse !
- Poé, diè l'mé d'avri lévé, véllié l'coucou :
Puis, courant avril, veillez le coucou :
- Quand l'cocou shanté chi l'boé brانشي, la noï tombé chi l'boé foilli !
Quand le coucou chante sur le bois branchu, la neige tombe sur le bois feuillu !
- Quand l'cocou cmècé à shantò pe damme lévère, y faut qu'i r'ternéssé prèdré d'avà !
Quand le coucou commence à chanter par en haut, il faudra qu'il retourne prendre en bas !

Diè chô cas, cmè bien sevè, la traducchon mot à mot ne vou pò diré grand chouza, y faut don comprèdré : Normalamè, on attè çhantò l'cocou diè la planna, poé y monté ptiou à ptiou è souivè la fôille d'le òbres. De fé quia, y cmècé à çhantò hiau diè la fôré, mais le rteur di mauvé tè vò l'foré rdèscèdré diè la planna.



Dans ce cas, comme bien souvent, la traduction mot à mot ne veut pas dire grand-chose, il faut donc comprendre : Normalement, on entend le coucou chanter dans la plaine, puis il monte petit à petit en suivant la feuillaison. Quelquefois, il commence à chanter en haut dans la forêt, mais le retour du mauvais temps va l'obliger à redescendre en plaine.

*C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à demàndò à on v'zhin de fòrre la traducchon !
 Ceux qui ne comprennent pas le patois, n'ont qu'à demander à un voisin de faire la traduction !*

Jusqu'à hieuré, c'la phroza çhanvivé me z'articles. Dézeurré, de b'téré la traducchon.

Jusqu'à maintenant, cette phrase terminait mes articles. Désormais, je mettrai la traduction.

Allò cepèdè vé vtron v'zhin qui se fara on plézi de vô è fòré la lecture è patoé. Si de coup quia, y vô conté on bon mot, v'ni me l'diré, on è farà profitò à te l'monde.

Allez cependant voir votre voisin qui se fera un plaisir de vous en faire la lecture en patois. Si quelquefois, il vous conte un bon mot, venez me le dire, on en fera profiter à tout le monde.

Lulu y maréçho

Etat civil du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011



Naissances :

Angèle au foyer de Jérémie et Peggy DELACOUR au Chavonnettes le 8 novembre 2010

Adèle au foyer de Nicolas et Juliane MIN TUNG à La Fougère le 13 novembre 2010

Emilien au foyer d'Emilien ROCHE-GAILLON et de Sophie VOIRON à Thorméroz le 29 mars 2011

Eliot au foyer de Jérôme et Stéphanie CAVIGLIA à Thorméroz le 4 août 2011

Timéo au foyer de Sébastien DUPONT et Emilie PORTIER à Thorméroz le 12 septembre 2011

Ilyès au foyer de Nabil et Christelle LAATRACHI aux Mollards le 14 septembre 2011

Manon au foyer de Xavier et d'Audrey THIERY, à la Dhuy le 22 septembre 2011

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie.

Mariages :

Virginie MENUET et Mickaël BEJEANNIN le 11 juin 2011
(Thorméroz - Les Chavonnettes)

Noémie BECKER et Cyril SALIVET le 2 septembre 2011
(Chef_lieu)

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.



Décès :

Aimé BLANC le 14 décembre 2010

Raymond TARDY le 3 février 2011

André MOLLARD le 24 février 2011

Robert PACHOUD le 27 juin 2011

Charles NICOLAS le 15 mai 2011

Léonard ROSSI le 30 août 2011

Albert CAVALIE le 1^{er} octobre 2011

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Une centenaire à Thoiry

Née le 24 janvier 1911, Mme Ernestine Mollard continue de faire sa petite promenade quotidienne au hameau des Chavonnettes où elle réside depuis fort longtemps. Et, c'est en pleine forme qu'elle a fêté ses 100 ans, expliquant que c'est à son énergie qu'elle doit son exceptionnelle longévité. A bien plus de 80 ans, elle n'hésitait pas à se rendre à pied chez sa sœur à ... Arbin ! Energie qu'elle garde en fuyant toute agitation inutile et en menant une vie paisible. Vie que nous lui souhaitons la plus longue possible !

Aimé Blanc, celui que tout le monde connaissait et appréciait dans la commune, dans le canton et même au-delà, s'en est allé après deux semaines d'hospitalisation.

Né en janvier 1928, dans une famille d'agriculteurs, Aimé était l'aîné de deux enfants. Il n'a quitté Thoiry que pour son service militaire en Autriche, peu après la guerre et il aimait évoquer cet autre pays de montagnes. Marié avec Alice un 14 février, la famille compte bientôt trois enfants. La ferme demande beaucoup de travail, heureusement les grands parents veillent.

En 1961, alors qu'il est déjà adjoint au maire de l'époque, celui-ci décède subitement et c'est Aimé qui est désigné pour lui succéder. Il restera à ce poste jusqu'en 1989 : les « paperasses » auront raison de sa bonne volonté ; l'action, pour lui, était de loin préférable à l'écriture. Durant ses mandats successifs, il pensera d'abord aux choses de la commune, se portant partout à la fois : entretien des conduites d'eau, règlement des litiges, déneigement à l'occasion, entretien des eaux de sources... Comme les cars scolaires n'existent pas encore, il assure aussi le transport des élèves pensionnaires chaque début et fin de semaine. Et lors de son premier mandat, le conseil municipal entreprend l'opération immobilière qui va permettre la réfection de l'église avec l'aide des Affaires Culturelles.

Il se souciait en permanence de l'alimentation en eau de la commune et il s'occupa très vite d'acheter les terrains du col des Prés où jaillissait une source importante. Il surveilla ensuite quotidiennement les travaux de pose des conduites dans un terrain accidenté et soumis aux glissements : pendant ce temps consacré à la chose publique, il n'était pas sur sa propre exploitation mais pouvait heureusement compter sur Alice et son fils aîné.

Chaque jour, à la belle saison, il lui fallait aussi monter au col voir si les bêtes allaient bien, réparer une clôture, rentrer une fugueuse...

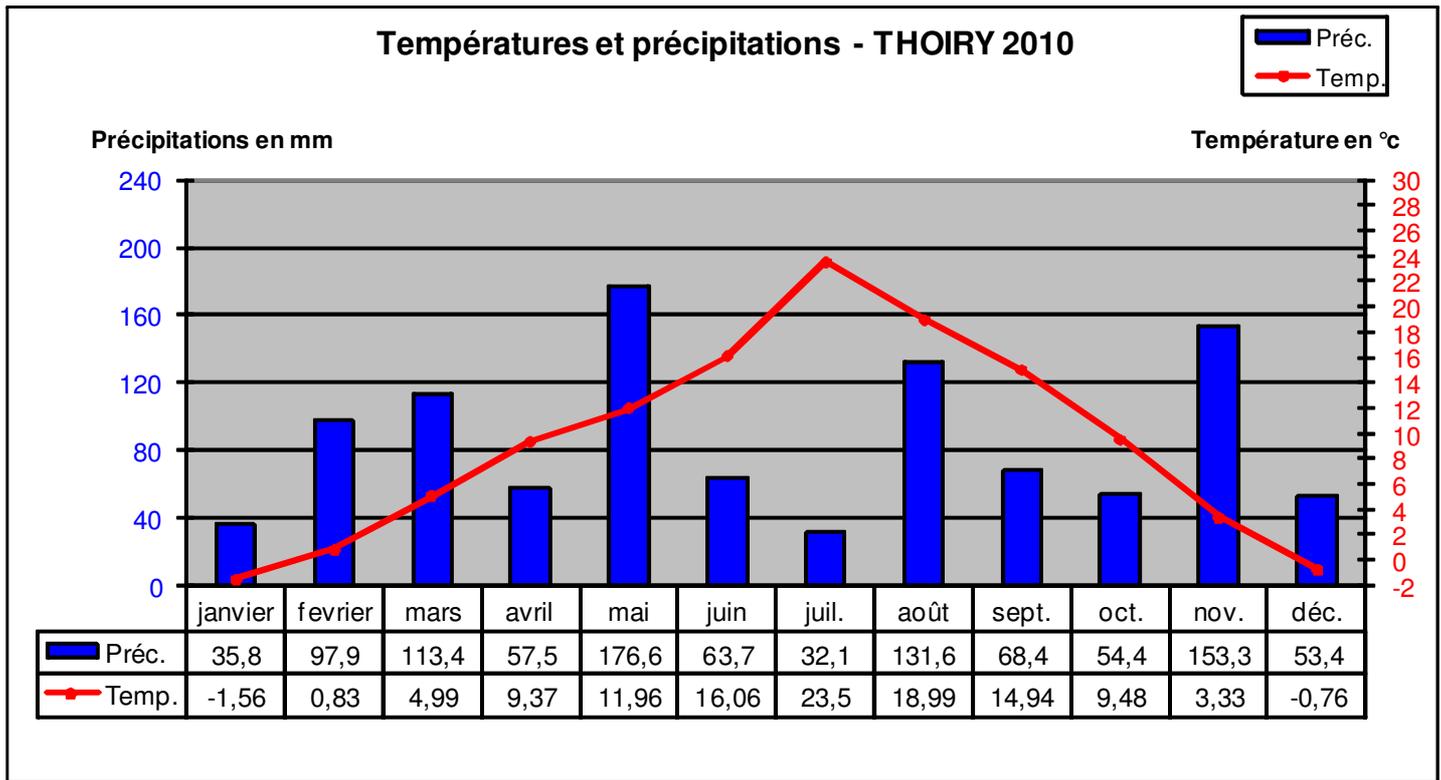
Outre la ferme de Thoiry, Aimé possédait des vignes à Myans, auxquelles il consacrait beaucoup de temps : boire son vin et l'offrir en toute amitié à quiconque passait chez lui, voilà qui le rendait heureux. Le temps des vendanges venu, les bras amis ne manquaient pas et Aimé était partout pour



que rien ne manque à personne, malgré la fatigue accumulée et ses genoux fatigués. Le bois était une occupation importante qu'il aimait. Jamais au repos, il consacrait beaucoup de temps à l'accueil des amis, des connaissances, partageant le vin de sa vigne, le pain et les bugnes d'Alice, souvent lors d'un repas aux « Abymes », dans le cellier, autour du vieux fourneau.

Accueil, partage, amitié : des mots qu'Aimé a mis en pratique toute sa vie. La nombreuse assistance qui l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure s'est souvenue de tous les bons moments passés avec son Ami et a manifesté à toute la famille sa profonde tristesse.

(Cet article a été rédigé par Madeleine Rossi et publié dans la presse locale au mois de décembre 2010)



Nombre de jours avec pluie	2010	2009	2008	2007	2006	2005
TOTAL	118	132	152	157	137	112

TOTAL précipitations 2009 : 1038 mm
 TOTAL précipitations 2009 : 1032 mm
 TOTAL précipitations 2008 : 1372 mm
 TOTAL précipitations 2007 : 1569 mm
 TOTAL précipitations 2006 : 1174 mm
 TOTAL précipitations 2005 : 1017 mm

Les faits marquant de l'année 2010

Nombre de jour	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Journée glacée ($T_{max} < 0^{\circ}C$)	36	15	7	8	14	33
Journée de gelée ($T_{min} < 0^{\circ}C$)	82	58	65	54	75	98
Journée froide ($T_{max} < 10^{\circ}C$)	124	96	140	123	117	133
Journée d'été ($T_{max} \geq 25^{\circ}C$)	39	58	29	26	52	61
Journée caniculaire ($T_{max} \geq 30^{\circ}C$)	11	12	0	0	10	26

2011, un début d'année sec ?

Cumul des précipitations de janvier à juin

Année	cumul
2005	535
2006	617.4
2007	882.3
2008	652.7
2009	434.7
2010	544.9
2011	452.7

Au 30 juin il « manquait » 135.8 mm d'eau par rapport à la moyenne 2005-2011.

Le début d'année 2009 était sec aussi mais il faisait suite à une année 2008 (et 2007) bien arrosée.

Moyenne des précipitations janvier-juin de 2005 à 2011 : 588.5

MAIRIE

Tel : 04 79 28 40 89 Fax : 04 79 28 40 15 thoiry73@wanadoo.fr

Permanences du secrétariat :

- Lundi de 9h à 11h 30 et de 18h à 20h.
- Mercredi de 9h à 11h 30
- Vendredi de 9h à 11h 30

Le Maire est présent en mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous.

LA POSTE

Dans les locaux de la mairie et suivant les mêmes horaires.

ECOLE

Tel : 04 79 28 46 05

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Garderie : 04 79 28 46 05 Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Les tickets de ces deux services sont en vente en mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi de 16h 30 à 19h et mercredi de 10h à 12 h.

LOCATION GÎTES COMMUNAUX

Disponibilité et réservation auprès de Loisir Accueil Savoie Réservations : 04 79 85 01 09

Renseignements et tarifs en mairie : 04 79 28 40 89

Site Internet : www.gite-de-france.com

LOCATION SALLE DES FETES

S'adresser à Olivier FRANCONY 04 79 28 43 66 ou à Thierry TOURNIER 04 79 28 43 90

DECHETTERIE DE SAINT ALBAN LEYSSE

Route de La Féclaz 04 79 71 36 09

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17h 30 (18h en été du 1^{er} avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : de 8h 30 à 12 h (sauf Noël, Jour de l'an et 1^{er} mai)

SERVICE DES EAUX

Chambéry métropole, relations abonnés et urgences 04 79 96 86 70

A.D.M.R

Secrétariat : Maison de l'environnement à St Jean d'Arvey : 04 79 28 91 90

Contacts pour Thoiry : Madeleine ROSSI : 04 79 28 40 85

SICSAL (Syndicat intercommunal du canton de Saint Alban Leysse)

- Service enfance 04 79 70 76 01
- Service jeunesse 04 79 70 83 48
- Relais parents/assistantes maternelles 04 79 33 54 65

